

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil treize,  
Le seize octobre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation : 8 octobre 2013

**Objet : CREATION DE POSTE**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Thomas LAQUERRIERE

**EXCUSES** : Françoise GOYET, Céline MAGNINO, Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

M. Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de mairie.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Il appartient donc au conseil municipal de modifier le tableau des emplois afin de permettre la nomination d'un agent. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la réussite à l'examen d'adjoint de 1<sup>ère</sup> classe d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, il convient de créer ce grade.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

**DECIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet de 30 h à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

**2** - De modifier le tableau des emplois en ajoutant un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe (temps non complet de 30h)

**3** - D'inscrire au budget les crédits correspondants

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire et signer toute pièce administrative et comptable,

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché et Certifié exécutoire

Fait à TRAMOLÉ le 16/10/13